



Proposition de stage « Suivi des indicateurs biodiversité dans des sites expérimentaux d'adaptation de la forêt aux changements climatiques »

Durée prévue : 6 mois en 2023

Lieu : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Saint Pons de Thomières (34)

Encadrement : Marie LEQUIEN, Chargée de mission forêt et filière bois

Contact : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, 04.67.97.38.22 ; charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr

Compétences exigées :

- ✓ *Formation supérieure : Bac +5 dans le domaine de l'écologie, de la biodiversité ;*
- ✓ *Connaissances naturalistes : bonne connaissance de la flore forestière exigée ; une connaissance sur les chiroptères, insectes pollinisateurs et insectes saproxylophage serait un plus.*
- ✓ *Intérêt pour les milieux forestiers et la sylviculture*
- ✓ *Autonomie sur le terrain*
- ✓ *Qualités relationnelles, capacité de rédaction, sens de l'organisation, rigueur et méthode ;*
- ✓ *Maîtrise des outils informatiques bureautiques, maîtrise du SIG nécessaire ;*
- ✓ *Permis B.*

Descriptif du stage :

✓ **Contexte :**

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc est situé à cheval entre le Tarn et l'Hérault. Sur un territoire de 300 000 hectares, 200 000 ha sont concernés par la forêt. Cette dernière représente une richesse locale sur les plans économique, environnemental et social.

L'impact des changements climatiques est visible au sein du Pnr HL : les températures augmentent et, par endroits, les précipitations estivales diminuent, ce qui semble indiquer une remontée du climat méditerranéen en altitude ou vers l'ouest, remplaçant ainsi par endroits les climats montagnard ou atlantique. Par ailleurs, les épisodes de canicule et de sécheresse intense se multiplient, et ils ont un impact négatif sur la forêt.

La rapidité de ces événements et leur ampleur se heurtent à une absence de références et de solutions susceptibles d'assurer l'avenir des forêts du territoire. Le Parc a ainsi coordonné entre 2016 et 2020 le projet LIFE FORECCAsT visant à :

- Développer des outils d'aide à la décision et des propositions d'adaptation de la forêt aux changements climatiques ;
- Sensibiliser les professionnels, les élus locaux et le grand public à cette problématique.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre, dont notamment la mise en place de sites expérimentaux démonstrateurs de méthodes d'adaptation des forêts aux changements climatiques (modifications d'itinéraires sylvicoles, tests de nouvelles essences...). Afin d'analyser l'impact de ces essais sylvicoles sur la biodiversité, plusieurs suivis ont été réalisés : oiseaux, chiroptères, flore, insectes saproxylophages et insectes pollinisateurs. Ces suivis doivent être poursuivis 5 et 10 ans après les travaux effectués pendant le projet.

✓ Contenu :

Le stage a pour objet de renouveler ces suivis de biodiversité dans les 25 sites expérimentaux (sauf les suivis oiseaux).

Le suivi des indicateurs permettra d'étudier l'influence des différents types de couvert forestier sur la biodiversité à court et moyen terme. Les indicateurs suivis sont les suivants :

- La flore (relevé floristique sur la période estivale) : description des espèces par leur pourcentage de recouvrement sur la zone d'étude ;
- Les insectes pollinisateurs (protocole SPIOLL) : description des insectes observées. *Une formation sur le protocole est prévue en début de stage ;*
- Les chauves-souris (protocole du Muséum d'Histoire Naturelle) : description des espèces présente avec pourcentage de probabilité. *Une formation sur le protocole est prévue en début de stage. Il s'agira d'installation d'enregistreurs, le traitement de l'information sera réalisé par le MHN ;*
- Les oiseaux (non réalisé dans le cadre de ce stage)
- Insectes saproxylophages : absence ou présence de la Rosalie des Alpes et du Lucane cerf-volant

Ce travail de terrain s'accompagnera d'une analyse permettant de constater l'impact des essais sylvicoles sur la biodiversité.

Conditions pratiques :

- ✓ Accueil du stagiaire au siège du Parc
- ✓ Indemnités mensuelles selon la réglementation en vigueur
- ✓ Déplacements professionnels avec véhicule de service, frais de déplacements si nécessaire
- ✓ Mise à disposition d'un poste informatique

Modalité de candidature :

Lettre de motivation et CV à adresser à « M. le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc » à envoyer **par mail avant le 15 décembre 2023** à :

Marie LEQUIEN, chargée de mission forêt et filière bois ; charte-forestiere@parc-haut-languedoc.fr

Les candidatures seront analysées au fil de l'eau. Entretiens de recrutement à prévoir (téléphone, visio possibles).

Pour tout renseignement, contacter Marie LEQUIEN au 04.67.97.38.22/06.72.25.91.20, ou par mail (voir ci-dessus)

